

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 39 du 8 août 2014

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 6

ERRATUM

à l'erratum à la circulaire n° 602338/DEF/SGA/DCSID/STG/SDPR/BGRH/SPC du 18 octobre 2013 relative à la gestion de la prime de service et de rendement des ingénieurs des travaux maritimes.

Du 6 août 2014

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'erratum à la circulaire n° 602338/DEF/SGA/DCSID/STG/SDPR/BGRH/SPC du 18 octobre 2013 relative à la gestion de la prime de service et de rendement des ingénieurs des travaux maritimes.

Du 6 août 2014

NOR D E F D 1 4 5 0 6 9 5 Z

Texte modifié :

Erratum du 16 juin 2014 (BOC n° 31 du 20 juin 2014, texte 9).

Référence de publication : BOC n° 39 du 8 août 2014, texte 6.

L'erratum du 16 juin 2014 est modifié comme suit :

Dans le NOR.

Au lieu de : « DEFD1450696Z » ;

Lire : « DEFD1450695Z ».